

**SOCIETE POULINA GROUP HOLDING, S.A**

SIEGE SOCIAL : GP 1 KM 12 EZZAHRA

CAPITAL SOCIAL : 180 003 600 DINARS

IDENTIFIANT UNIQUE : 1058891 R

\*\*\*\*\*

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**EN DATE DU 24/06/2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre juin à 10h30, les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING, se sont réunis au siège social de la société, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle suite à la convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration, suivant avis publié au JORT N°35 du 29/05/2020 et dans le Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises sous le N°122 en date du 29/05/2020, conformément à l'articles 276 (nouveau) de la loi n°2019-47 du 29/05/2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, et conformément aux statuts.

Il a été dressé pour les besoins de l'Assemblée Générale Ordinaire, une feuille de présence qui a été signée par chacun des actionnaires présents, lors de son entrée en séance, tant en son nom personnel ou comme mandataire.

L'Assemblée Générale Ordinaire a procédé, ensuite, à la composition de son bureau.

Monsieur Khaled BOURICHA a présidé l'Assemblée Générale Ordinaire en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

La société FCP (Founders Capital Partners) représentée par Monsieur Ahmed BOUZGUENDA et la société EL HADAYEK représentée par Monsieur Slim BEN AYED ont accepté les fonctions de scrutateurs.

Monsieur Mohsen LAROUI a assuré la fonction de secrétaire.

Le bureau étant ainsi composé, le Président a déclaré la séance ouverte.

Il a communiqué la feuille de présence, aux membres du bureau, qui après l'avoir certifiée sincère et véritable, ont constaté que l'Assemblée Générale Ordinaire réunit 56 actionnaires, présents ou représentés, qui détiennent 172 532 789 actions soit 95,86% du capital social. Le Président a déclaré que le quorum légal est atteint et l'Assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Ordinaire.

Puis, Le Président a déposé sur le bureau, à la disposition des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, les documents ci-après :

- La feuille de présence signée par tous les actionnaires présents ou représentés.
- Les états financiers individuels de la société PGH au 31/12/2019.
- Les états financiers consolidés du groupe PGH au 31/12/2019.
- Les rapports annuels de gestion de la société et du groupe PGH pour l'exercice 2019.
- Les rapports des commissaires aux comptes de la société et du groupe PGH afférents au dit exercice.
- Le projet des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Le JORT et le Bulletin Officiel du RNE portant avis de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président a fait observer que tous les documents, qui légalement doivent être communiqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant les quinze jours qui précèdent la tenue de la présente Assemblée Générale Ordinaire. L'Assemblée Générale Ordinaire lui a donné acte de cette déclaration.

Ensuite, le Président a rappelé que la présente Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen des états financiers individuels de la société PGH au 31/12/2019.
- 2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société PGH au titre de l'exercice 2019.
- 3) Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels au 31/12/2019.

- 4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers individuels relatifs à l'exercice 2019.
- 5) Examen des états financiers consolidés du groupe PGH au 31/12/2019.
- 6) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion du groupe PGH au titre de l'exercice 2019.
- 7) Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférent aux états financiers consolidés au 31/12/2019.
- 8) Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du groupe PGH relatifs à l'exercice 2019.
- 9) Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.
- 10) Affectation du résultat de l'exercice 2019 et distribution des dividendes.
- 11) Fixation des jetons de présence des Administrateurs pour l'exercice 2019.
- 12) Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2019.
- 13) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 14) Franchissement de seuil.
- 15) Nomination d'administrateurs.
- 16) Désignation de commissaires aux comptes.
- 17) Autorisation pour le rachat et la revente des actions propres à la société.
- 18) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Par la suite, M. Khaled BOURICHA a fait part du Mot du Président. Puis, il a donné lecture des rapports de gestion de la société et du groupe PGH relatifs à l'exercice 2019. Les commissaires aux comptes, présents, ont donné également lecture de leur rapport individuel et de leur rapport consolidé au titre de l'exercice 2019.

Diverses observations et discussions ont été échangées sur des questions en rapport avec l'ordre du jour ; puis, plus personne ne demandant la parole, le Président a mis aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue régulièrement, le Mercredi 24 Juin 2019 à 10H 30, au siège de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM 12- Ezzahra, sur convocation du Conseil d'Administration, conformément à l'article 276 (nouveau) de la loi N°2019-47 du 29/05/2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, et conformément aux statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2019, et entendu la lecture du rapport de gestion de la société POULINA GROUP HOLDING et du rapport général des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits états financiers individuels de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion et toutes les opérations traduites dans ces rapports et états financiers.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING arrêtés au 31 Décembre 2019, et entendu la lecture du rapport de gestion dudit groupe et du rapport des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 Décembre 2019, approuve lesdits états financiers consolidés de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes constatant que la société POULINA GROUP HOLDING a réalisé les opérations visées à l'article 200 et suivants, et à l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites opérations telles qu'elles sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition faite par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2019, s'élevant à la somme de 101 048 891,041 DT, comme suit :

<b>RUBRIQUES</b>	<b>MONTANTS EN DT</b>
Résultat de l'exercice 2019	101 048 891,041
Résultat reporté	106,238
<b>Total des résultats avant affectation</b>	<b>101 048 997,279</b>
Réserves légales	-
Réserves spéciales de réinvestissement	(6 100 000,000)
<b>Total après affectation en réserves</b>	<b>94 948 997,279</b>
Réintégration des réserves statutaires	-
Réintégration des primes d'émission	-
<b>Total des résultats distribuables</b>	<b>94 948 997,279</b>
Dividendes soumis à la retenue à la source	(54 001 080,000)
Réserves statutaires	(40 947 000,000)
<b>Report à nouveau après distribution</b>	<b>917,279</b>

Le dividende est fixé à 0,300 DT par action. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 25 Août 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de trente-cinq mille Dinars (35 000 D) à titre de jetons de présence pour l'exercice 2019. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration après déduction de la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Comité Permanent d'Audit la somme de vingt mille Dinars (20 000 D) en rémunération de l'exercice 2019. Cette somme sera répartie à raison de dix mille Dinars (10 000 D) pour le Président du Comité et cinq mille Dinars (5 000 D) pour chaque membre du Comité. Lesdits montants sont soumis à la retenue à la source.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité..

#### HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre l'exercice 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **NEUVIEME RESOLUTION**

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer les personnes ci-après, en tant qu'administrateurs, pour une durée de trois (3) années prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2022 : M. Khaled BOURICHA, M. Ahmed BOUZGUENDA, M. Slim BEN AYED, M. Maher KALLEL, M. Malek BEN AYED, M. Hédi KETARI et Mme Emna KALLEL représentante des petits actionnaires. La nomination de Mme Emna KALLEL en tant que représentante des petits actionnaires, par la présente Assemblée, fait suite à l'avis d'appel à candidatures lancé, à cet effet, par la société et à l'élection de l'intéressée au niveau de l'Assemblée Générale Elective tenue le 5 Juin 2020.

Par leurs signatures apposées sur le présent procès-verbal, M. Khaled BOURICHA, M. Ahmed BOUZGUENDA, M. Slim BEN AYED, M. Maher KALLEL, M. Malek BEN AYED, M. Hédi KETARI et Mme Emna KALLEL acceptent la mission d'administrateur et déclarent qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptibles de leur interdire d'exercer ladite mission. Ils remercient l'Assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **ONZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner le Cabinet Union des Experts Comptables représenté par M. Elyes BEN RJEB et le Cabinet SAECO Consulting représenté par M. Elyes BEN MBAREK en tant que co-commissaires aux comptes, pour les comptes individuels et les comptes consolidés, au titre des exercices 2020, 2021 et 2022.

Par leurs signatures apposées sur le présent procès-verbal, le Cabinet Union des Experts Comptables représenté par M. Elyes BEN RJEB et le Cabinet SAECO Consulting représenté par M. Elyes BEN MBAREK acceptent la mission de co-commissaires aux comptes et déclarent qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptibles de leur interdire d'exercer ladite mission. Ils remercient l'Assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **DOUZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire reconduit son autorisation au Conseil d'Administration pour acheter et revendre des actions propres à la société constituant son capital, dans le cadre de la réglementation en vigueur, en vue de réguler les cours boursiers sur le marché.

Elle délègue au Conseil le pouvoir de fixer les prix maximums d'achat et les prix minimums de revente, le nombre maximum des actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **TREIZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et d'inscription au Registre National des Entreprises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

**LE PRESIDENT**

M. Khaled BOURICHA

**LE SECRETAIRE**

M. Mohsen LAROUÏ

**LES SCRUTATEURS**

- La société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS  
représentée par M. Ahmed BOUZGUENDA

- La société EL HADAYEK  
représentée par M. Slim BEN AYED

**BON POUR ACCEPTATION DE MANDAT D'ADMINISTRATEUR**

- M. Khaled BOURICHA

- M. Ahmed BOUZGUENDA

- M. Slim BEN AYED

- M. Malek BEN AYED

- M. Maher KALLEL

- M. Hédi KETARI

- Mme Emna KALLEL représentante des petits actionnaires

**BON POUR ACCEPTATION DE MANDAT DE CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Cabinet Union des Experts Comptables  
représenté par M. Ilyes BEN RJEB

Cabinet SAECO Consulting  
représenté par M. Elyes BEN MBAREK